

## CONDITIONS GENERALES

**Réservation/paiement** Nos stages sont réservés aux adhérents. Toute inscription est réputée ferme au paiement d'un acompte de 20% du montant du stage majorée du montant de l'adhésion et de la licence FFV. Le deuxième acompte de 30% doit être versé au plus tard 3 mois avant le début du stage, le solde de 50% 1 mois avant l'embarquement (possibilité d'échéancier de paiement sur demande).

**Annulation par M.C.V.** En cas d'annulation de stage avant le départ (ex : avaries, manque de participants,...) et à défaut d'une formule de substitution, il sera procédé au remboursement du stage (hors prestations) et sans autre indemnité. **Les montants de l'adhésion, de l'assurance annulation et de la licence restent acquis à MCV et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. Si l'annulation se produit durant le stage (interruption pour avaries, Covid,...), il sera procédé au remboursement des jours non réalisés (hors prestations).**

**Annulation par l'adhérent** Une assurance annulation pour cause de force majeure peut être souscrite par l'adhérent à l'inscription pour un montant de 10€. En cas de force majeure (raison médicale, accident, décès, licenciement économique notamment) et après validation par l'assureur de MCV au cas par cas, l'adhérent ayant souscrit une assurance annulation sera remboursé dans la limite des acomptes versés (hors prestations). Dans les autres cas d'annulations, non prises en charge par l'assurance annulation ou pour les adhérents n'ayant pas souscrit cette option de 10€ à l'inscription, les sommes versées au titre des acomptes ou solde, restent acquises en totalité à MCV. **Dans tous les cas les montants de l'adhésion, de l'assurance annulation et de la licence restent acquis et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.**

**Cas de forces majeures et événements exceptionnels :** Macif Centre de Voile se dégage de toutes responsabilités concernant les cas de forces majeures (grèves, intempérie, guerre ou état d'urgence) qui perturberaient le déroulement normal d'un stage. Les demandes de remboursements de jours de stages liées à un ou des événements indépendants de notre volonté (cas de forces majeures ou autres) qui entraîneraient une réduction de la durée d'un stage ne seront pas pris en compte, sauf cas exceptionnels. Les frais éventuels engagés à titre personnel pour régulariser une situation ne seront en aucun cas pris en charge."

**Embarquement :** Dans le cas où un stagiaire ne peut embarquer le 1er ou le 2ème jour du stage (ex : s'il a un imprévu majeur de dernière minute) il faut prévenir le MCV qui fera en sorte de le récupérer à ce moment là. Cela s'applique uniquement sur les stages d'une semaine et non itinérants. Pour tous les autres cas de figure, l'embarquement se fait uniquement le premier jour du stage.

**Défection ou débarquement en cours de stage :** Toute défection ou abandon en cours de stage ne donnent droit ni à remboursement, ni à dédommagement. Il est de même en cas de débarquement justifié par des attitudes ou agissements susceptibles de compromettre la sécurité de l'équipage ou de perturber le bon déroulement du stage et cela, sur décision du Chef de Bord.

**Aptitude à la pratique de la voile** *L'adhérent atteste sur l'honneur savoir nager 25 m, être capable de s'immerger, être médicalement apte à la pratique de la voile* et s'engage à informer le formateur de toute pathologie ou allergie dont les conséquences peuvent se trouver aggravées par un recours médical rendu plus difficile en mer. Si cette pathologie ne contre indique pas le stage, il est impératif d'apporter avec soi les médicaments correspondant au traitement en cours. M.C.V. se dégage de toute responsabilité relevant d'un cas médical.

**Caisse de bord (repas formateur inclus) :** Elle est constituée dès le départ et gérée par les stagiaires (17€/jour/personne – 22€/jour/personne **aux Antilles**). Elle ouvre les seules dépenses de nourriture, formateur compris, lequel se charge généralement de l'avitaillement du premier repas (il peut arriver néanmoins exceptionnellement que ce dernier soit dans l'impossibilité de le faire notamment dans les ports autres que ceux de nos départs habituels). Pour le restant des courses alimentaires, cela se fait de manière collective en dehors des heures de navigation.

**Sécurité :** Certaines circonstances exceptionnelles non maîtrisables par M.C.V. (avaries, météo, entrée de port inaccessible), peuvent contraindre à modifier le cours du stage (lieux ou horaires de début ou fin de stage, programme, voilier de substitution). Dans ce cas, M.C.V. n'est tenue ni à remboursement ni à indemnité. Toute activité en dehors de la pratique de la voile s'effectue sous votre responsabilité (baignade, plongée et notamment apnée, sorties à terre...). En conséquence le non respect des consignes du formateur pour des raisons de sécurité doit faire l'objet d'une décharge de responsabilité sur le livre de bord.

**Durée du stage :** *Pour tous nos stages d'une durée supérieure à 6 jours et itinérants, une journée est laissée libre et sans navigation, ce qui permet au Formateur de profiter de son repos réglementaire. MCV favorisera un lieu d'escale pour la découverte de sites à terre, sans toutefois prendre en charge les frais éventuels correspondants.*

**Passeport ou carte d'identité :** Un passeport valide est indispensable et obligatoire pour **tous les stages à l'étranger hors Europe** (si nous étions contraints de nous dérouter vers un autre pays pour des raisons d'avaries techniques, de météo défavorable, ou d'évacuations sanitaires d'un des membres de l'équipage,...). **Pour tous les stages en Europe le passeport** n'est pas obligatoire (seule une carte d'identité valide à la date du stage et valable les 6 mois suivants au moins) excepté les stages qui partent de France vers l'Angleterre (Cornouailles, Scilly, Angleterre sud, les îles Anglo-Normandes,...).

**Offres promotionnelles :** J'autorise Macif Centre de Voile à me communiquer des offres sur des stages de formation à la bonne pratique de la navigation de plaisance et sur la prévention des risques en mer.

**Remises :** les remises sur le prix des stages selon les périodes (salons nautiques, embarquements malins, remises exceptionnelles, remises anniversaire,...) ne sont pas cumulables entre elles et ne sont pas applicables sur les prestations Coach Plaisance.

**Droit à l'image :** j'autorise l'association Macif Centre de Voile à utiliser mon image. Toutes les photos pourront être éditées (y compris celles où je suis) sans que je m'y oppose et l'association pourra aussi utiliser mes photos prises pendant le stage qui deviennent ainsi libres de droit.